



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 18 mars 2024, s'est réuni le lundi 25 mars 2024 à 20h00, salle du conseil municipal, en mairie du Tablier.

Vente de la maison située 7 rue principale, cadastrée AB 160

2024-03-10

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de mettre en vente la maison *sis* 7 rue principale 85310 Le Tablier, située sur la parcelle AB 160 dont la superficie du terrain est de 461m², au prix de 63 500.00€, frais de notaire à la charge de l'acquéreur,

-Autorise Madame la Maire, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de cet immeuble par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun.

Convention d'accompagnement post-crédation starter, Madame Céline Rousseau

2024-03-11

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Madame la Maire, à signer la convention d'accompagnement post-crédation starter auprès de Madame Céline ROUSSEAU, gérante du café-épicerie,

-S'engage à prendre en charge la somme de 450.00€HT.

Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents

2024-03-12

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Donner mandat au Centre de gestion de la Vendée, membre du groupement de commandes constitué des 5 Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;
- Donner mandat au Centre de gestion de la Vendée pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance ;

Conseil Départemental : modification du tracé du sentier de l'Aubépine
2024-13-13

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la modification au Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée du tracé du sentier de l'Aubépine.

Demande de subventions 2024

2024-03-14

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide de ne pas verser de subvention à l'association entraïd'addict 85,
- de reporter la demande de l'association La Fragonnette et de leur demander leurs projets 2024 avant de se prononcer,
- de reporter la demande de l'ADMR par manque de justificatifs pour la somme demandée,
- de verser la somme de 746€ à l'association POLLENIZ au titre de l'adhésion 2024,
- de verser la somme de 1 400€ à la bibliothèque municipal pour l'acquisition de nouveaux livres.

L'intégralité des délibérations et des débats seront retranscrits dans le procès-verbal de la séance.